

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Examen 82
Dossier concernant un tableau
d'Isaac Van de Velde, offert en
vente par M^r Gerard George, à Liège.

N^o 2210

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

2210 M^r G. George - tabl. attribué à Isaac Van de Velde.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

2210

Bru. 20 Juillet 1882

M^r Gerard, George
ancien Consul de Belgique
33 Quai National
Lige

Répondant à v^{re} lettre
du 6 de ce mois, j'ai l'honneur
de vous informer que la C^{on}
Direction des classes v^{ous} a
décidé qu'il n'y aura pas
d'acquisition du tableau d'Esaias
Pau de Veldy (Le bar) que vous
avez eu l'obligeance de
signaler à votre administration

C^{on}sign. et l'ap. de v^{os}
C^{on}seils. Le Secrétaire
V^{os}

Bruxelles, le 19 Juillet 1882



Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer que, à la demande de Monsieur De Rongé, j'ai examiné à Liège un tableau de Esaias Van de Velde dont l'ex-consul de Belgique à St. Quentin propose la cession au musée de l'Etat.

Je ne crois pas, Monsieur, qu'il soit nécessaire de faire venir ce tableau à Bruxelles, pour le soumettre à l'examen de Messieurs les membres de la Commission directrice des musées. Le tableau, peu important comme qualité a été fendu et retouché dans le ciel qui a été nettoyé à fond.

La valeur de cette œuvre ne dépasse pas 1500 francs, et le propriétaire confondant Esaias

à Monsieur Victor Stenon, Secrétaire
de la Commission directrice des musées
Royaux de peinture,

Van de Velde avec M. Van de Velde demande
15.000 francs de son tableau,

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de mes sentiments respectueux

Victor Le Roy

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

2210

Liège, 18 juill. 1882

Mon cher Monsieur Thénen,

Vous voyez que je n'ai pas encore
à Bruxelles : excusez-moi donc
auprès de mes collègues de la
Commission des Musées.

J'ai vu avec M. Le Roy, qui
se trouvait à Liège, le tableau
présenté par M. Gérard George.
Il ne manque pas d'intérêt, mais
est usé et retouché en quelques
points. Le propriétaire en
exige d'ailleurs 17,000 francs,
ce qui est absolument ridicule.
Veuillez lui envoyer sans retard
la réponse de la Commission.
Je la lui ai fournie, en lui laissant
cependant la faculté
de vendre

son tableau 17,000 f., s'il
lui arrivait de rencontrer
un amateur plus ... simple
que nous.

Commission de Vienne

Reçu du Ministère de
dépenses :

l'une relative aux précautions
à prendre pour le retour de
" la Peste ; "

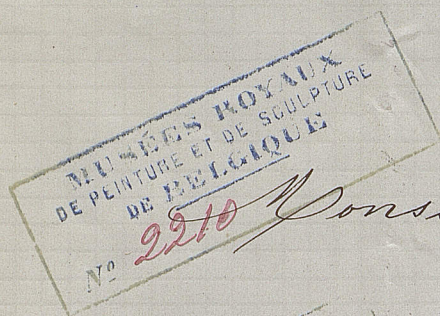
l'autre annonçant que
les œuvres belges revenant
de Vienne pourront être
convoquées.

Veuillez, mon cher Sp. Klein,
l'appeler par un mot de

ma part - à Sp. Sp. De Schampheer
et Lagg, qu'ils doivent
se trouver à Vienne avant
le ... et m'envoyer à
signer la pièce que j'en
enverrai la minute et que vous
rédigerez, S. V. p. dans la
forme la plus officielle

Tout à vous,
J. Klein
Hotel de Suède

Prévenez, je vous prie, Sp. Sp. Des.
& Lagg. - que vous tenez à leur
disposition une lettre d'introduction



Liège 5 Juillet 1882.

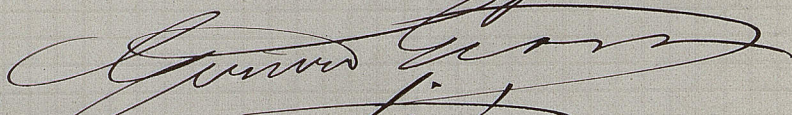
Monsieur le Directeur du Musée
Bruxelles.

Sachant que le Musée de Bruxelles
recherche en ce moment les tableaux
de Maîtres anciens qu'il n'a pas
je viens vous informer que je possède
un Esayas Van de Velde oeuvre capitale
du Maître x

Parreau de 1,10 x 73. Sig. E. V. VELDE. 1622
Disposé à vendre ce tableau, je
vous le propose avant de l'offrir
à l'étranger.

Veuillez me dire si vous êtes amateur
et dans l'affirmative, je tiendrais
à traiter directement avec vous
ou avec votre expert de Bruxelles
sans autre Intermédiaire

Avec Monseigneur l'assurance de
ma considération distinguée


Ernest Leroy

x Le Bac - Un bac dans lequel se trouvent plusieurs
passagers, une voiture attelée d'un cheval
et 2 vaches, traverse la rivière, soutenu
par 2 nautoniers.

Les deux rives sont couvertes d'une
puissante végétation et animées par un
grand nombre de personnages, dont
les uns circulent ou se reposent sur des
banes rustiques, d'autres pêchent à la ligne
ou se promènent en canot, etc.



Monsieur
le Directeur du
Musée de Peinture
Bruxelles

